

Mardi 5 juin 2012



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

#### **DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI PRIVÉS**

M. CALDWELL

(N° 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Young Men's Christian Association of Brandon »/The Young Men's Christian Association of Brandon Incorporation Amendment Act*

---

#### **DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

M<sup>me</sup> ROWAT

(N° 200) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

M<sup>me</sup> TAILLIEU

(N° 201) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

M<sup>me</sup> TAILLIEU

(N° 203) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

M. EICHLER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation pour pompiers volontaires)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Licence Plates for Volunteer Firefighters)*

M<sup>me</sup> MITCHELSON

(N<sup>o</sup> 207) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M. GOERTZEN

(N<sup>o</sup> 209) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif (périodes de restriction imposées aux hauts fonctionnaires indépendants)/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act (Cooling-Off Periods Related to Independent Officers)*

M. SCHULER

(N<sup>o</sup> 213) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

M<sup>me</sup> STEFANSON

(N<sup>o</sup> 215) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

---

## **DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

Motion de M<sup>me</sup> ROWAT

(N<sup>o</sup> 202) — *Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Act*

(M. le ministre RONDEAU — 6 min)

Motion de M. GOERTZEN

(N<sup>o</sup> 204) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

(M<sup>me</sup> CROTHERS — 7 min)

Motion de M. BRIESE

(N<sup>o</sup> 205) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités et la Charte de la ville de Winnipeg (protection contre les accusations de diffamation)/The Municipal Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Defamation Protection)*

(M. NEVAKSHONOFF — 8 min)

Motion de M<sup>me</sup> STEFANSON

(N<sup>o</sup> 211) — *Loi sur la transparence et la responsabilité (modification de diverses dispositions législatives)/The Increased Transparency and Accountability Act (Various Acts Amended)*

(M. MALOWAY — 8 min)

Motion de M. HELWER

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci (la stabilisation des tarifs d'Hydro-Manitoba)/The Crown Corporations Public Review and Accountability Amendment Act (Manitoba Hydro Ratepayers Protection)*  
(M. ALTEMEYER — 8 min)

Motion de M. SMOOK

(N° 210) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*  
(ouvert)

Motion de M<sup>me</sup> TAILLIEU

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée/The Freedom of Information and Protection of Privacy Amendment Act*  
(M. MALOWAY — 7 min)

---

## PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> CROTHERS — Prévention de l'intimidation

10. Attendu :

que le gouvernement provincial s'engage à avoir des écoles sûres et accueillantes où tous les élèves peuvent recevoir une éducation de qualité et bénéficier d'un bon départ dans la vie;

que l'intimidation se produit dans plusieurs contextes, notamment à l'école, à la maison, dans la collectivité et en ligne;

que l'intimidation est un comportement inacceptable qui blesse les particuliers, les familles et les collectivités;

que tous les Manitobains partagent une part de responsabilité dans la prévention de l'intimidation et de la promotion d'un milieu sain et sécuritaire pour les enfants, les jeunes et les adultes;

qu'en 2004, le gouvernement provincial a adopté la Charte de sécurité à l'école, laquelle oblige les divisions scolaires à se doter de politiques scolaires, de codes de conduite à l'intention des élèves ainsi que de protocoles visant à faire face aux problèmes liés à l'intimidation, à la cyberintimidation, à la discrimination ainsi qu'aux comportements irrespectueux;

que le gouvernement provincial fournit des fonds de fonctionnement à Sécurité à l'école Manitoba, un projet de partenariat qui préconise une approche positive et proactive menant à des écoles et des collectivités sûres et accueillantes;

qu'en 2011, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté le projet de loi 28, la *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (obligation de faire rapport des cas d'intimidation et des préjudices subis)*, lequel oblige le personnel des écoles à dénoncer les cas d'intimidation ou tout autre comportement inacceptable au directeur et, si ce dernier croit que l'étudiant a subi un préjudice, à en aviser les parents ou les tuteurs;

que la manière la plus efficace d'aborder l'intimidation est d'adopter une approche holistique et d'inclure tous les membres de la collectivité qui interagissent avec les élèves en tant que leaders;

que le Manitoba est la première province au Canada à offrir gratuitement à toutes les divisions scolaires le programme de formation en ligne intitulé *Respect à l'école* de Sheldon Kennedy;

que ce programme aide les adultes qui travaillent avec des élèves en milieu scolaire à mieux comprendre et répondre aux cas d'intimidation, d'abus, de harcèlement et de négligence,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer de veiller à ce que les écoles soient des endroits où les élèves se sentent valorisés, respectés et en sécurité.

---

## PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. BRIESE — Transfert des responsabilités provinciales  
(M. CALDWELL — 3 min — Il reste 125 minutes.)
  3. M<sup>me</sup> DRIEDGER — Création d'une unité spécialisée en accidents vasculaires cérébraux au Manitoba  
(M. GAUDREAU — 9 min — Il reste 124 minutes.)
  4. M. GAUDREAU — Drainage à l'intérieur de la digue  
(M. EICHLER — 2 min — Il reste 121 minutes.)
  5. M. HELWER — Grève de 2011 à l'Université de Brandon  
(M. le *ministre* STRUTHERS — 7 min — Il reste 124 minutes.)
  7. M. GOERTZEN — Récidive au Manitoba  
(M<sup>me</sup> WIGHT — 5 min — Il reste 121 minutes.)
  8. M. CALDWELL — Soins de santé à Brandon  
(M. MAGUIRE — 4 min — Il reste 125 minutes.)
  9. M<sup>me</sup> TAILLIEU — Équité en matière de traitement des demandes d'accès à l'information  
(M. WIEBE — 8 min — Il reste 123 minutes.)
-

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 39) — *Loi d'exécution du budget de 2012 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2012*

---

**PÉTITIONS**

M. GOERTZEN

M. EICHLER

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

**ORDRE DU JOUR (suite)**

**AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

(3 h 11 min)

(Assemblée — Innovation, Énergie et Mines)

(salle 255 — Immigration et Affaires multiculturelles)

(salle 254 — Santé)

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N<sup>o</sup> 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (code de conduite à l'intention des commissaires d'écoles)/The Public Schools Amendment Act (Code of Conduct for School Trustees)*

(M. CULLEN)

Motion de M. le ministre CHOMIAK

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act*

(M. GERRARD — 15 min)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la ministre SELBY

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)*

M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 23) — *Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi sur les eaux souterraines et les puits et modifications connexes/The Groundwater and Water Well and Related Amendments Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N<sup>o</sup> 33) — *Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N<sup>o</sup> 34) — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N<sup>o</sup> 35) — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act (Bicycle Helmets)*

M. le *ministre* SWAN

(N<sup>o</sup> 38) — *Loi corrective de 2012/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2012*

---

## **MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION**

M<sup>me</sup> TAILLIEU

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à confirmer que le premier ministre et les ministres du cabinet ne sont pas au-dessus de la loi, qu'ils doivent être tenus responsables lorsqu'ils enfreignent la loi et qu'ils sont passibles des mêmes peines que tous les Manitobains.

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTION POUR MERCREDI

M. GERRARD

(N° 218) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

---

## AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 6 juin 2000, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 14 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
  - Chapitre 4 : « Food Safety: Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives and Department of Health »

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
    - Chapitre 6 : « Special Needs Education: Department of Education »
-